

COMMUNIQUÉ

Le 31 janvier 2022

RCI Banque communique son exigence de fonds propres suite à la décision SREP 2021

Dans le cadre de l'exercice 2021 de processus de contrôle et d'évaluation prudentiels « SREP » (Supervision Review and Evaluation Process), la Banque Centrale européenne a notifié à RCI Banque sa décision finale relative à l'exigence de capital que la Banque doit respecter en 2022.

A compter du 1er mars 2022 l'exigence au titre du pilier 2 (P2R) sera de 2,05% contre 2% sur l'exercice précédent. Cette exigence inclut un complément de 0,05 % lié au provisionnement de contrats de financement non performants anciens. Le montant des provisions sur ces contrats montre en effet un léger déficit par rapport aux attentes quantitatives publiées par le régulateur dans "Addendum aux orientations de la BCE à l'intention des banques sur les prêts non performants : attentes prudentielles en matière de provisionnement prudentiel des expositions non performantes". RCI suivra le processus proposé pour l'intégration des attentes en matière de couverture des prêts non performants afin de supprimer à terme ce complément d'exigence de P2R.

A compter du 1^{er} mars 2022 les exigences de FP applicables à RCI Banque sont résumées dans le tableau ci-dessous :

	Exigence de capital minimum			
	Total	Pilier 1	Pilier 2 ¹	Coussins ²
CET1 ³	10,10%	6,00%	1,59%	2,51%
<i>dont CET1 (Regulatory)</i>	<i>8,16%</i>	<i>4,50%</i>	<i>1,15%</i>	<i>2,51%</i>
<i>dont Déficit⁴ AT1</i>	<i>1,88%</i>	<i>1,50%</i>	<i>0,38%</i>	<i>0,00%</i>
<i>dont Déficit⁵ T2</i>	<i>0,04%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,04%</i>	<i>0,00%</i>
Ratio total	12,56%	8,00%	2,05%	2,51%

Pour rappel les ratios de solvabilité CET1 et global de RCI Banque étaient respectivement de 17,01% et de 19,79% au 30 juin 2021. En octobre 2021, RCI Banque a réalisé une distribution exceptionnelle de 930,6 M€ sur report à nouveau, représentant 2,65 % des actifs pondérés à fin juin 2021.

Contacts

Analystes et Investisseurs
Communication financière + 33(0) 1 76 88 81 74 contact_investor@rcibanque.com

¹ Exigence de pilier 2 ou P2R. N'inclut pas les guidances du P2G.

² Coussin de conservation du capital («CCB») 2,5%, Coussin contra cyclique («CCyB») 0,01% à compter de janvier 2022. Le CCyB dépend de l'exposition des banques envers les pays où les taux de coussin contra cyclique sont ou seront fixés et peuvent donc varier selon trimestriellement.

³ En supposant que les déficits en AT1 et T2 sont compensés par du CET1 et que les déficits sont à leurs niveaux du 30/06/21.

⁴ Déficit AT1 (1,5% sur le pilier 1 et 18,75% de P2R sur le pilier 2) compensé avec CET1

⁵ Déficit T2 (y compris 25% du P2R) comblé avec CET1 (calcul au 30/6/2021)



COMMUNIQUÉ

À propos de RCI Banque S.A. :

Créée et détenue à 100 % par Renault Group, RCI Banque S.A. est une banque française spécialisée dans les financements et services automobiles à destination des clients et réseaux de Renault Group (Renault, Dacia, Alpine, Renault Samsung Motors, Lada) dans le monde du Groupe Nissan (Nissan, Infiniti, Datsun) principalement en Europe, au Brésil, en Argentine, en Corée du Sud et sous la forme de joint-ventures en Russie et en Inde ainsi que de Mitsubishi Motors aux Pays-Bas.

RCI Bank and Services est la nouvelle identité commerciale de RCI Banque S.A. depuis février 2016.

Implanté dans 36 pays, le groupe, qui compte 3 800 collaborateurs, a financé plus de 1,5 million de dossiers (véhicules neufs et véhicules d'occasion) en 2020 et vendu plus de 4,6 millions de services.

Les actifs productifs moyens sont de 46,9 milliards d'euros de financement à fin décembre 2020 et le résultat avant impôts est de 1 003 millions d'euros à fin décembre 2020.

Depuis 2012, RCI Bank and Services a déployé une activité de collecte de dépôts dans 7 pays. A fin décembre 2020, le montant net des dépôts collectés représente 20,5 milliards d'euros soit 43 % des actifs nets de l'entreprise.

Pour en savoir plus sur RCI Bank and Services : www.rcibs.com

Suivez-nous sur Twitter : [@RCIBS](https://twitter.com/RCIBS)